

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION DE LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT LAC FRANÇAIS DU JEUDI 9 JUIN 2016, A 17 HEURES 30, A L'AULA DE L'ECOLE DU CO DE SARINE OUEST A AVRY-SUR-MATRAN

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carl-Alex RIDORE**, préfet de la Sarine, président de l'Association.

Le procès-verbal est tenu par Mme **Angelika GREIM**, collaboratrice administrative au CO de Péroilles.

Comité de direction :

Mmes, MM.

Caroline DENERVAUD, conseillère communale, pour la Commune de Villars-sur-Glâne,

Antoinette DE WECK, conseillère communale, pour la Ville de Fribourg,

Bernard ELTSCHINGER, syndic, pour la Commune de Farvagny,

Anne-Elisabeth NOBS, conseillère communale de Corminboeuf, pour les Communes de la Région de la Ceinture,

Benoît PILLER, syndic, pour la Commune d'Avry,

Sandrine PYTHON, de la FAPAF, pour les parents d'élèves,

Carl-Alex RIDORE, préfet du district de la Sarine, président de l'Association,

Françoise SAVARY, conseillère communale, pour la Commune de Marly,

Adrien DE STEIGER, syndic d'Autafond, pour les Communes de Sarine Nord,

Brigitte VEZ, conseillère communale de Corpataux-Magnedens, pour les Communes de la région du Gibloux,

Hassan BUGNARD, directeur de l'Ecole du CO de Marly,

Jacques DESCLOUX, directeur de l'Ecole du CO de Péroilles,

Yvan GIRARD, directeur de l'Ecole du CO de Sarine Ouest,

Pierre KOLLY, directeur de l'Ecole du CO du Gibloux,

Frédéric REPOND, administrateur de l'Association

Excusé-e-s : Mmes, MM.

Daniel LEHMANN, préfet du district du Lac,

Suzanne MOREL, conseillère communale de Prez-vers-Noréaz, pour les Communes de Sarine Ouest,

Laurence ZIZZA, conseillère communale, de Misery-Courtion, pour les Communes du Haut Lac,

Clément LOPEZ-POLO, membre APECOSO, pour les parents d'élèves,

Nicolas CARRUPT, représentant des maîtres,

Claudine PERROUD, inspectrice ;

Pierre-Alain WOLHAUSER, conseiller communal d'Arconciel, pour les Communes de la région de Marly,

Communes présentes : 34 sur 34

Communes excusées :

Communes absentes :

(Liste nominative des présences et excusées à disposition au secrétariat de l'association)

**Nombre de voix
représentées / sur**

215 / 290

Délégués et conseillers présents: 66

Comité 15

Autres participants et invités 8

Total des personnes présentes 89

dont 66 avec voix délibérative + celle du président

14 avec voix consultative.

**ASSEMBLEE DES DELEGUES DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
DU JEUDI 9 JUIN 2016, A 17 HEURES 30,
A L'AULA DE L'ECOLE DU CO DE SARINE OUEST A AVRY-SUR-MATRAN**

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carl-Alex RIDORE**, préfet de la Sarine, président de l'Association.

Le procès-verbal est tenu par **Mme Angelika GREIM**, collaboratrice administrative au CO de Pérolles.

M. le Président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes pour cette première assemblée de la nouvelle période législative 2016-2021.

M. le Président tient à remercier la commune d'Avry et le CO de Sarine Ouest pour leur accueil, le représentant de la presse locale, ainsi que les invités, **Mme Antoinette de Weck**, conseillère communale pour la Ville de Fribourg et **M. Stéphane Guillet**, réviseur auprès de la fiduciaire « Fidexpert SA Fribourg ».

M. le Président annonce l'absence des membres du Comité de direction : **Mmes Laurence Zizza, Mme Suzanne Morel** (malheureusement hospitalisée) et de **MM. Daniel Lehmann, Clément Lopez-Polo, Nicolas Carrupt**, qui se sont excusés.

M. le Président précise qu'aucune lecture exhaustive de la liste nominative des excusé-e-s ne sera faite ; cette liste comprenant également les présences est à disposition au secrétariat de l'Association.

Les Communes ont été convoquées par courrier prioritaire le 11 mai 2016 ainsi que par annonce dans la Feuille officielle du 20 mai 2016, comme exigé par la Loi sur l'information.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

M. le Président propose une modification de l'ordonnancement de l'ordre du jour (intersion du point 3 et 4 de l'ordre du jour).

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 9 décembre 2015
2. Informations du Comité
3. Comptes 2015 :
 - 3.1 Fonctionnement
 - 3.2 Investissements
 - CO de Pérolles :
remplacement chaudières et mesures d'assainissement- décompte final
 - autres investissements courants
 - 3.3 Rapport de gestion
4. Rapport d'activités 2011 – 2016
5. Reconstitution des organes [art. 10 let. a) b) et j), art. 13 et 27 let. b) des statuts]
6. Divers.

M. Le Président précise que l'assemblée sera enregistrée pour les besoins de la rédaction du procès-verbal et **demande aux intervenants de parler à voix haute et de décliner leur prénom, nom et celui de la commune qu'ils représentent et prie** les délégués de remplir la liste des présences et, à la fin de l'assemblée, de laisser les cartes de vote sur la table située à la sortie.

Délégués et nombre de voix :

Selon les statuts, chaque commune a droit à un délégué au moins qui dispose d'une voix au minimum.

- **le nombre de voix par bulletin correspond au plus grand multiple possible** (total des voix disponibles par commune divisé par le nombre de délégués de la commune).
- **En cas d'absence d'un ou plusieurs délégués, le nombre de voix maximale par commune ne sera dès lors pas atteignable.**

Aucune remarque ni objection n'étant formulées quant à l'ordre du jour proposé et au mode de convocation pratiqué, **M. le Président déclare l'Assemblée valablement constituée.**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 9 DECEMBRE 2016

Le procès-verbal est adopté avec les remerciements d'usage à son auteur, Mme Angelika Greim.

2. INFORMATIONS DU COMITE

2.1. Entrée en vigueur du nouveau règlement d'exécution de la loi scolaire (RLS) au 1er août 2016

M. le Président rappelle que le règlement d'exécution de la loi scolaire a été adopté par le Conseil d'Etat au 1^{er} août 2016. Sans rentrer dans les détails, **M. le Président** tient à relever la question de la facturation des élèves hors cercle ; en effet, à la grande satisfaction du Comité, le Conseil d'Etat a adopté une solution qui préserve les intérêts de notre association.

Bien qu'il soit réjouissant de constater que le règlement ait été adopté, il aurait été souhaitable qu'il fût adopté trois mois plus tôt afin que les statuts puissent être l'objet d'un point de l'ordre du jour de la présente assemblée, ce qui sera fait pour la prochaine assemblée de décembre 2016.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.2. Démission du Directeur de l'Ecole du CO de Marly au 31 août 2016

Comme informé lors de la dernière Assemblée des délégués, **M. le Président** confirme à l'assemblée la démission de **M. Hassan Bugnard**, directeur du CO de Marly, pour le 31 août prochain. Le poste a été mis au concours le 27 mai dernier. La DICS associera l'Association pour nommer un nouveau directeur. M. Hassan Bugnard sera remercié comme il se doit en fin de séance.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.3. Transports changements d'horaire 2017 (courriel de l'association envoyé le 23.05.2016)

M. le Président rappelle que le **projet d'horaire 2017, valable du 11 décembre 2016 au 9 décembre 2017**, est actuellement en consultation publique jusqu'au 19 juin 2016, sur le site internet www.projet-horaire.ch

Selon l'usage, nous vous rappelons que toute remarque ou observation sur les divers tableaux d'horaires doit être formulée jusqu'au 19 juin 2016 au Service de la mobilité SMO, au moyen du formulaire interactif disponible uniquement sur internet.

M. le Président recommande à l'assemblée de jeter un œil attentif à cette consultation et de ne pas hésiter à faire des remarques.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3. COMPTES 2015

M. le Président se réfère à la brochure des comptes 2015 annexée à la convocation.

En préambule, **M. le Président** précise qu'il s'agit du 5^{ème} exercice comptable « bouclé » depuis la mise en œuvre de la réorganisation.

Les comptes 2015 des écoles et de l'Association ont été contrôlés par l'organe de révision avant l'envoi aux communes, soit les 15 et 16 février 2016. La discussion finale, avec MM. Stéphane Guillet, en présence du président et de l'administrateur, s'est déroulée le 16 février 2016 à la Préfecture de la Sarine.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.1. Bilan consolidé et détail du bilan [pages 9 – 14]

Le solde du bilan consolidé de l'association et des quatre écoles présente au 31 décembre 2015, un solde à l'actif et au passif de Fr. 41'078'060.39.

Pour l'actif, au niveau « Association », le compte 1150 « Débiteurs » présente un solde de Fr. 5'639'192.- dont :

- Fr. 969'200 **solde des 3^{èmes} acomptes impayés au 31 décembre 2015** (facture de la commune de Villars-sur-Glâne payée valeur 5 janvier 2016). Au 31.12.2014, le solde des 3^{èmes} acomptes se montait à Fr. 1'120'670.

- Fr. 4'409'000 **factures finales définitives** envoyées aux communes, payables au 31 mars 2016
- Fr. 260'992 autres divers « débiteurs ».

Pour le passif, à la clôture des comptes au 31.12.2015, les « avances à terme fixe » contractées auprès d'établissements bancaires se montent à Fr. 31'700'000, soit une diminution de Fr. 2'290'000 par rapport à la situation au 31.12.2014. Les comptes courants bancaires, prêt à court terme ainsi que les capitaux disponibles, représentent la **dette nette de l'Association qui se monte à Fr. 35'820'324** (au 31 décembre 2014 Fr. 37'143'124).

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.2. Comptes généraux de l'Association (récapitulation des charges et produits 2015) [page 15]

Le compte de fonctionnement 2015 de l'ensemble de l'association laisse apparaître un excédent de charges de Fr. 19'636'700.- Comparé au budget 2015, **l'excédent de charges est inférieur de Fr. 667'300.- ou - 3.3%**.

Par rapport aux comptes 2014, l'excédent de charges est supérieur de Fr. 165'300 ou + 0.9%.

Mme Pascale Spicher, conseillère communale de Villars-sur-Glâne, demande pourquoi en page 15, il a été budgétisé un montant de Fr. 3'350.00 pour l'amortissement du matériel de bureau, alors que rien ne paraît dans les comptes de la même rubrique. **M. Repond** lui explique qu'il s'agit d'une erreur en terme de budget puisque le mobilier, acheté lors de la mise en place de la nouvelle structure administrative, donc son bureau, est intégralement amorti.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.3. CO du Gibloux [pages 16 à 18]

Les comptes 2015 se soldent par un excédent de charges de Fr. 2'990'728 soit Fr. 52'071 de moins que le budget 2015 ou - 1.7 %.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.4. CO de Marly [pages 19 à 21]

Les comptes 2015 présentent un excédent de charges de Fr. 3'675'792 soit Fr. 177'607 de moins que le budget 2015 ou - 4.6%.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.5. CO de Pérolles [pages 22 à 24]

Les comptes 2015 se soldent par un excédent de charges de Fr. 2'698'468 soit Fr. 195'331 de moins que le budget 2015 ou - 6.7%.

M. Repond constate qu'il manque malheureusement les impressions des en-têtes, rendant la lecture malaisée ce qui est vraisemblablement lié à un problème d'impression. Il présente ses excuses à l'assemblée.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.6. CO de Sarine Ouest [pages 25 à 27]

Les comptes 2015 se soldent par un excédent de charges de Fr. 4'281'603 soit Fr. 123'836 de moins que le budget 2015 ou - 2.8%.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.7. Comptes des quatre centres d'orientation scolaire et professionnelle [page 28]

Le total des charges des quatre Offices se monte à Fr. 112'657.15 soit Fr. 6'304.70 de moins que le budget 2015 ou - 5.3%.

Rectificatif :

Au pas de la page « Récapitulation – Total des charges », l'écart des comptes 2015 par rapport au budget 2015 se monte effectivement à - Fr. 5'212.85 ou - 4.4% (au lieu de - Fr. 6304.70 ou - , ceci conformément aux comptes généraux figurant à la page 15.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.8. Report des dépenses et recettes d'investissements et décomptes finaux [pages 29 à 32]

Report des dépenses d'investissements 2015 au bilan, Fr. 833'482.25. Au niveau des recettes, le report au bilan se monte à Fr. 62'615.-.

Pour les investissements effectivement finalisés en 2015, la somme des déviations par rapport aux crédits disponibles correspond à une moins-value de Fr. 76'888.90 ou - 9.6% par rapport aux dépenses brutes selon budget ou crédit d'investissement.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.8.1. CO de Pérolles : remplacement chaudières et mesures d'assainissement – décompte final [page 30]

M. le Président cède la parole à **M. Benoît Piller** qui se réfère aux commentaires de la page 30. Le crédit d'investissement brut voté lors de l'assemblée des délégués du 28 novembre 2012 se montait à Fr. 400'000.-. La subvention à recevoir de l'Etat était estimée à Fr. 9'000.-, soit une dépense nette prévisible de Fr. 391'000.-.

Le décompte final de cet investissement se présente comme suit :

Travaux préparatoires	8'769.15
Bâtiment (mesures d'assainissement)	121'724.85
Frais secondaire (dont raccordement Placad)	256'091.10
Réserve pour travaux de transformation	---
Coût total brut de l'investissement	386'585.10
- subvention versée par l'Etat	- 12'615.00
Coût net de l'ensemble des travaux à charge de l'Association déduction faite de la subvention	373'970.10.
- crédit voté par l'assemblée des délégués du 28 novembre 2012	391'000.00
Moins-value	- 17'029.90

Au final, le coût net, déduction faite de la subvention fédérale et cantonale (programme bâtiment) effectivement encaissée en 2015, s'est monté à Fr. 373'970.10, soit 17'029.90 ou -4.4% de moins que le crédit voté.

Il ajoute également que le passage au chauffage à distance Placad en août 2013, de même que la finalisation des mesures d'assainissement en 2014 (isolation des combles) nous permettent de constater une évolution réjouissante du bilan énergétique. En effet, 685'5201 kwh ont été consommés en 2015, alors que la consommation 2010 se situait à 1'132'948 kwh. En neutralisant l'effet des conditions climatiques, la diminution de l'énergie de chauffage consommée en 2015 par rapport à 2010 est de - 28%.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.8.2. Autres investissements courants

M. le Président prie l'assemblée de se référer aux commentaires des pages 29 et 30 :

Investissement nets (dépenses et recettes) :

	Bâtiment	Matériel et mobilier	Matériel informatique	Matériel d'enseignement	TOTAL
Administration					0
Gibloux	171'470	13'182	40'269		224'921
Marly	405'357		59'822		465'179
Pérolles		15'571	36'410		51'981
Sarine Ouest			38'970		38'970
Total	576'827	28'754	175'471	0	781'052

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.9. Comptes 2015 - rapport de gestion

Les intérêts et amortissements, le coût moyen par élèves ainsi que les différences en plus ou en moins par rapport au budget 2015 sont expliquées en détail dans le rapport de gestion.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.10. Rapport de l'organe de révision Fidexpert SA Fribourg [page 34]

Selon l'usage, le rapport de l'organe de révision a été inséré dans la brochure des comptes 2015.

M. le Président donne la parole à M. Stéphane Guillet, réviseur, pour le rapport de l'organe de révision des comptes « Fidexpert SA Fribourg » qui lit son rapport.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3.11. Vote

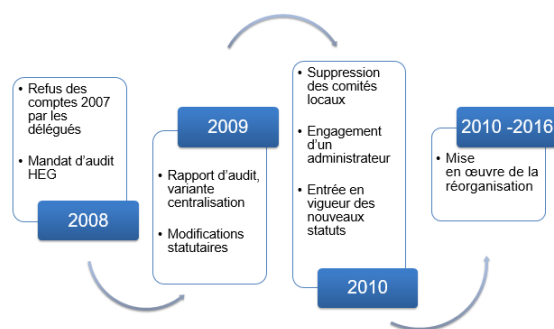
M. le Président invite les délégués à passer au vote : **l'Assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2015.**

M. le Président remercie l'Assemblée et particulièrement toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à la bonne tenue des comptes, notamment **M. Frédéric Repond**. **M. le Président** demande aux directeurs de relayer les remerciements du comité dans leur école et remercie également **M. Guillet** qui quitte la séance à 18h05.

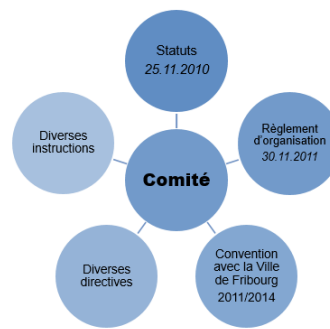
4. RAPPORT D'ACTIVITES 2011 - 2016

M. le Président l'a dit en introduction, il s'agit là d'une assemblée toute particulière, marquant la fin d'une législature. Un rapport d'activités 2011-2016 a été envoyé en même temps que la convocation et l'ordre du jour. **M. le Président** tient à remercier chaleureusement **Mme Tatiana Veth** pour son investissement dans la rédaction de ce rapport qui ne sera pas lu lors de cette assemblée mais dont l'un ou l'autre point sera commenté.

4. Rappel historique



4. Mise en œuvre de la réorganisation et nouvelle réglementation (2011 – 2016)

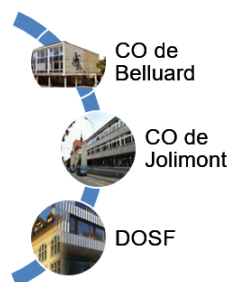


4. Points marquants de la réorganisation par domaine d'activités

Transports	Bâtiments	Informatique	Finances et comptabilité
<ul style="list-style-type: none"> 2011 carte d'étudiant Sécurité (mesures logistiques et structurelle, sensibilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion centralisée des infrastructures Planification centralisée des besoins de rénovation Plan de maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion centralisée de l'informatique des 4 écoles Comité de pilotage (COFIL Tic) Synergies en matière de support 	<ul style="list-style-type: none"> Plan financier 2013 – 2017 Comptabilité centralisée Maîtrise des deniers publics

4. Ville de Fribourg

➤ convention 2012 - 2014, 2015 - 2016



Extrait de la convention:

Planification conjointe et coordonnées des infrastructures, pouvant conduire à terme une gestion concertée de l'ensemble des CO sis sur le territoire de la Ville/Association.

M. le Président reprend les domaines d'activités et tient à remercier tout particulièrement **M. Pillier** pour son engagement dans le domaine des transports, **Mme Dernervaud** dans celui des bâtiments, **Mme Nobs et M. Portmann** dans celui de la synergie de l'informatique, ainsi que **M. Repond** dans les domaines des finances et de l'administration.

Il demande à l'assemblée d'adresser des remerciements appuyés à toutes ces personnes, mais tout particulièrement à **M. Repond** pour son travail titanesque et son investissement pour l'Association, et propose de les applaudir.

M. le Président relève ensuite l'étroite collaboration avec la Ville de Fribourg, avec le renouvellement de la convention qui nous liait à elle entre 2012 et 2014, convention renouvelée pour 2015-2016. Il rappelle qu'il s'agit d'une convention trisannuelle, bien que la dernière ait été signée pour deux ans, l'idée étant de pouvoir tenir compte des nouveaux éléments liés à la DOSF. Le fruit des réflexions menées vers une vision concertée sera présenté lors de la prochaine assemblée des délégués.

M. le Président laisse la parole à Mme de Weck qui confirme les dires de M. le Président.

M. le Président remercie Mme de Weck.

M. le Président termine par les perspectives :

4. Conclusion et perspectives



16.06.2016	Présentation résultats de l'étude démographique
01.08.2016	Entrée en vigueur RLS
29.06.2016	Séance de reconstitution du comité de direction
12.11.2016	Inauguration nouvelle DOSF
décembre 2016	Assemblée des délégués (lieu et date à définir)
01.01.2017	Nouvelle convention avec la Ville de Fribourg
2017	Entrée en vigueur des modifications statutaires

L'évolution démographique du district, respectivement de notre région, est un point important. **M. le Président** rappelle l'analyse des résultats de l'étude démographique menée par Mme Wanders qui sera présentée le 16 juin prochain à la Grange de Villars-sur-Glâne. Cette analyse a été menée conjointement avec le Réseau Santé de la Sarine, avec en point de mire la question de la création éventuelle d'un nouveau CO pour autant que la clause du besoin soit remplie. Restera encore à définir dans quelle région. Aucune décision ne sera prise lors de cette présentation, mais quelques pistes de réflexions seront mises en lumière, avec en toile de fond l'impact de l'inauguration de la nouvelle DOSF.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

5. RECONSTITUTION DES ORGANES

5.1. Election du membre du comité de direction :

M. le Président rappelle que l'Assemblée a la compétence d'élire un nouveau Comité de direction, à l'exception du préfet du Lac et celui de la Sarine qui sont statutairement membres du Comité. Le délai pour recevoir différentes propositions des Communes avait été fixé à vendredi passé. A ce jour nous avons reçu pour chacun des postes les candidatures suivantes :

Représentants des régions :	Mme Anne-Elisabeth NOBS	Ceinture
	M. Aurélien BAROZ	Gibloux
	M. Luc DEGLISE	Haute-Sarine, rive droite
	M. Suzanne MOREL	Sarine-Ouest
	Mme Muriel FRESARD	Sarine-Nord
	Mme Laurence ZIZZA	Haut-Lac français
5.2. <u>Communes sièges ou utilisatrices :</u>	M. Fabien SCHAFER	CO du Gibloux
	Mme Françoise SAVARY	CO de Marly
	Mme Caroline DENERVAUD	CO de Pérolles
	M. Marius ACHERMANN	CO de Sarine Ouest
5.3. <u>Ville de Fribourg :</u>	Mme Antoinette de WECK, conseillère communale	
5.4. <u>Parents d'élèves :</u> transitoire	Mme Christine SAGER TINGUELY	Posieux
	M. Emmanuel SCERRI	Onnens

Le conseil des parents sera intégré en 2018 dans modifications statutaires.

5.5. <u>Représentant des maîtres :</u>	M. Nicolas CARRUPT	
	M. Xavier MAUGERE (suppléant)	

La parole est donnée, elle n'est pas demandée.

Aucune autre proposition n'est faite.

M. le Président propose à l'assemblée de témoigner leur confiance aux différents candidats par un tonnerre d'applaudissement.

C'est par un applaudissement nourri que les personnes proposées sont élues.

M. le Président félicite l'ensemble des personnes élues et les remercie de s'être mis à disposition de l'Association. Il constate que toutes les régions sont représentées de manières adéquates.

5.6. Election des représentants de l'Association à la commission scolaire du CO de la Ville de Fribourg :

M. le Président relève qu'il faut encore élire des représentants de l'Association à la commission scolaire du CO de la Ville de Fribourg. La nouvelle loi scolaire et le nouveau règlement scolaire prévoient la création d'un conseil des parents. De façon intermédiaire, nous maintenons provisoirement une commission scolaire conjointement avec la Ville de Fribourg, que **M. le Président** remercie par l'intermédiaire de Mme de Weck. En effet, près de la moitié des élèves de l'Association fréquentent les CO de la Ville.

En ce qui concerne le conseil des parents, une première discussion avec Mme de Weck mène à penser qu'il serait judicieux de ne créer qu'un seul conseil pour l'ensemble des CO du district, et d'en faire la proposition à la DICS, ce qui amènerait une plus grande homogénéité et plus de transparence.

Mme de Weck précise que l'idée est effectivement de ne créer qu'un seul conseil des parents officiel pour l'ensemble du district. Par contre, elle propose ce qui a été développé au primaire, à savoir des sous conseils de parents dans chaque établissement, avec un dialogue directement entre le directeur responsable d'établissement et parents.

Proposition :

- Mme Anne-Elisabeth NOBS, conseillère communale de Corminboeuf
- M. Gianmarco Ferri, conseiller communal de Grolley
- Mme Laurence Zizza, conseillère communale de Misery-Courtion

La parole est donnée, elle n'est pas demandée. Aune autre candidature n'est proposée.

L'Assemblée signifie son accord par applaudissements.

M. le Président remercie l'Assemblée. Il remercie également ces personnes pour leur disponibilité et d'ores et déjà pour le temps consacré à l'exercice de ce mandat.

5.7. Election du président de l'assemblée des délégués et du comité de direction

M. le Président donne la parole à M. Benoît Piller et se récuse.

M. Piller rappelle qu'il appartient à l'Assemblée des délégués de nommer un président. Il remercie le président d'avoir relevé les défis qui n'ont pas manqué, avec la fusion des communes, l'accroissement démographique, les nouvelles structures liées à la nouvelle loi scolaire et à son règlement d'exécution, qui devront être traduites dans nos statuts.

M. Piller propose à l'Assemblée de réélire M. Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine, dans un souci de continuité, en tant que président, membre du comité par les statuts, neutre et « au-dessus » des communes par sa fonction de préfet et dont les travaux liés à l'Association lui ont permis de créer une étroite collaboration avec la Ville.

La parole est donnée elle n'est pas utilisée. Aucune contre-proposition n'est apportée.

M. Carl-Alex Ridoré est élu par l'Assemblée des délégués par acclamation en tant que Président de l'assemblée des délégués et du comité de direction.

M. le Président rejoint la salle et remercie l'Assemblée pour sa confiance.

5.8. Election du vice-président de l'assemblée des délégués et du comité de Direction

M. le Président rappelle que cette tâche a été assurée jusqu'à ce jour par **M. Benoît Piller**. Pour cette nouvelle législature, le bureau propose à l'unanimité à l'Assemblée d'élire **Mme Caroline Déneraud**.

Mme Caroline Déneraud se récuse.

Mme Caroline Déneraud, conseillère communale à Villars-sur-Glâne, a une bonne connaissance des dossiers, puisqu'elle est depuis 2011 membre du comité, ainsi que du bureau. Durant son mandat 2011 - 2016, elle a notamment présidé le groupe de travail chargé de préparer les directives en matière de mise à disposition des infrastructures de l'association ainsi que la mise à jour des cahiers des charges dans le domaine de l'intendance. Pour toutes ces raisons, le bureau propose d'élire **Mme Caroline Déneraud** en tant que vice-présidente.

La parole est donnée, elle n'est pas demandée. Aucune contre-proposition n'est apportée.

Mme Caroline Déneraud est élue par acclamation en tant que vice-présidente de l'assemblée des délégués et du comité de direction.

Mme Déneraud rejoint la salle et remercie également l'Assemblée pour sa confiance.

Remerciements

M. le Président adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des membres du Comité de direction dont la tâche fut principalement ponctuée par les modifications statutaires, la réorganisation ainsi que les discussions ouvertes avec la Ville de Fribourg pour le renouvellement de la convention sans oublier les transports ; il dit son plaisir de travailler avec ce comité dévoué et consciencieux.

Remerciements particuliers - aux membres qui quittent le Comité :

Mmes, MM.

Sandrine PYTHON, de la FAPAF, pour les parents d'élèves,

Brigitte VEZ, conseillère communale de Corpataux-Magnedens, pour les Communes de la région du Gibloux,

Hassan BUGNARD, directeur de l'Ecole du CO de Marly,

Bernard ELTSCHINGER, syndic, pour la Commune de Farvagny,

Clément LOPEZ-POLO, membre APECOSO, pour les parents d'élèves,

Benoît PILLER, syndic, pour la Commune d'Avry,

Adrien DE STEIGER, syndic d'Autafond, pour les Communes de Sarine Nord,

Pierre-Alain WOLHAUSER, conseiller communal d'Arconciel, pour les Communes de la région de Marly.

L'Assemblée applaudit chaleureusement les partants en guise de remerciements.

Remerciements encore plus particuliers :

Egalement membre du Comité de direction et du Bureau, **M. Bernard Eltschinger**, élu en juin 2006. Outre les dossiers courants traités au sein du Bureau, Monsieur Eltschinger a grandement contribué aux discussions lancées depuis 2011 en matière de chauffage et synergie entre le Home du Gibloux et l'école du CO du Gibloux.

M. le Président lui remet un cadeau en guise de remerciement.

M. Bernard Eltschinger remercie l'Assemblée pour le cadeau qu'il aura plaisir de déguster. Il tient à remercier particulièrement le président, l'administrateur et ses collègues du comité et du bureau, non sans oublier le directeur du CO du Gibloux et Mme de Weck. Il termine en souhaitant bonne chance au nouveau comité et à l'Association.

M. le Président précise que parmi les personnes qui vont quitter le comité, il convient aussi de nommer un des directeurs, qui statutairement font partie du comité, à savoir **M. Hassan Bugnard, directeur de l'école du CO de Marly**.

Entré en fonction au 1^{er} septembre 2011 en qualité de directeur de l'école du CO de Marly, M. Hassan Bugnard a décidé de poursuivre son travail dans une autre voie à partir du 31 août 2016, après 15 années passées au service de cet établissement, dont 5 ans dans sa fonction actuelle.

Par son engagement au quotidien et son enthousiasme, on peut relever en particulier que M. Bugnard a su tisser de profonds liens avec le monde professionnel durant ces 5 dernières années, afin d'offrir une aide bienvenue aux élèves de nos communes quittant l'école obligatoire.

Le Comité de direction remercie chaleureusement M. Hassan Bugnard pour son engagement au CO de Marly tout en lui présentant ses meilleurs vœux pour son avenir.

M. le Président lui offre un cadeau pour lui témoigner de la reconnaissance de l'Assemblée.

M. Hassan Bugnard remercie l'Assemblée en lisant un discours. Il dit son plaisir et son attachement pour le temps consacré à l'Association, au CO de Marly, aux enseignants et surtout des élèves. Il remercie ses collègues, les membres du Comité et M. Frédéric Repond pour les échanges fructueux et leur collaboration croissante.

M. le Président termine par un témoignage appuyé à **M. Benoît Piller**, vice-président sortant, dont il convient de saluer le travail colossal accompli pour l'Association. Rentré en 2003 par la « case » Commission de bâtisse de la construction du CO de Sarine Ouest, il a été élu le 1^{er} juillet 2004 au sein du Comité de direction. Egalement membre du Bureau depuis 2011, il s'est occupé en particulier des questions de transport, notamment des négociations avec les TPF qui ont abouties à la remise d'une carte d'étudiant à nos élèves en 2011. Il a en outre assuré la présidence du groupe de travail chargé d'étudier la possibilité d'un raccordement du CO de Pérolles au chauffage à distance Placad ainsi que plus récemment celui relatif aux raccordements du CO du Gibloux au chauffage à distance.

M. le Président lui adresse ses sincères remerciements en lui offrant un cadeau pour lui témoigner sa reconnaissance et celle de l'ensemble des communes-membres pour son engagement sans relâche au service de l'Association.

M. Piller remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui a accordée et souhaite bon vent au nouveau comité directeur.

6. DIVERS

Aucun divers n'étant à discuter, M. le Président clôt l'Assemblée à 18h50 en remerciant les délégués de leur participation, et le CO de Sarine Ouest pour son accueil. Les membres du comité sont remerciés par un cadeau.

M. le Président invite les membres de l'Assemblée à traverser la cour pour partager le verre de l'amitié offert par la commune d'Avry.

Fribourg, le 26 juin 2016

Pour le procès-verbal :
Angelika GREIM